

18 septembre - 8 octobre 2021

Initiatives des CHRU dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable

A l'aune des attentes citoyennes de plus en plus fortes sur les enjeux du développement durable, les CHU, par leur taille critique et leur rôle central dans l'étude et la prise en charge des pathologies liées aux interactions entre santé et environnement, dépositaires d'une expertise scientifique et académique de très haut niveau dans le domaine de la santé publique ou de l'épidémiologie, sont depuis longtemps en première ligne de ces préoccupations, dorénavant partagées par le plus grand nombre. L'action des CHU s'inscrit ainsi pleinement dans le cadre du plan national Santé Environnement, dont la 4^e itération (2021-2025) sur le thème central « Un environnement – Une santé » met en particulier l'accent sur l'importance des initiatives locales, portées collectivement dans les territoires, au sein desquels les CHU se déploient.

Au-delà de leur rôle de promotion de santé et de prévention, les CHU sont en effet des acteurs économiques de premier plan au sein de leur territoire de référence, pleinement conscients de leur responsabilité sociale et environnementale. Leur poids en termes d'emploi, souvent les premiers employeurs hors État de leurs régions d'implantation, ainsi que leur poids économique et leur rôle territorial structurant en lien avec les collectivités territoriales renforcent leur capacité d'agir. L'engagement des CHU dans un très large éventail de thématiques prioritaires en matière de développement durable sonne ainsi comme une évidence.

La Semaine européenne du développement durable du 18 septembre au 8 octobre est plus que jamais l'occasion de mettre en lumière les initiatives multiples prises par les CHU. Souvent lancées depuis de nombreuses années, elles démontrent leur volonté de promouvoir l'innovation et de donner une traduction très concrète et opérationnelle à leur politique en

matière de développement durable. Celui-ci s'incarne dans une politique et une stratégie d'établissement au même titre que le projet médical et de soin ou la politique sociale. Mieux, le développement durable est à présent intégré à l'ensemble des orientations stratégiques des CHU, il est un levier apprécié de mobilisation collective pour les équipes et il irrigue de plus en plus fréquemment les pratiques de soin, l'enseignement et la formation, comme la recherche.

Grâce aux exemples qui suivent, vous aurez un aperçu de la richesse de ces initiatives, de leur diversité et de l'engouement qu'elles suscitent au sein de nos établissements. Elles ont trait aux achats (mise en place de circuits courts, recours croissant aux produits locaux, critères environnementaux...), aux mobilités (plan de déplacement entreprise, promotion des modes doux...), à l'efficacité énergétique (rénovation du patrimoine vétuste, gestion technique centralisée/*smart building*...), à la gestion des effluents et des déchets, et à tant d'autres domaines, constituant dorénavant de façon claire une dimension à part entière des projets d'établissement et pleinement intégrés aux orientations stratégiques des CHU.

La crise Covid apporte une nouvelle preuve qu'il faut à présent prolonger ces efforts, poursuivre et accentuer les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre pour les équipes qui souhaitent s'y engager, partager avec tous les partenaires locaux et enfin promouvoir et impulser une dynamique d'établissement en intégrant la dimension de développement durable dans toutes nos décisions stratégiques comme dans celles du quotidien.

Marie-Noëlle Gérain-Breuzard

Présidente de la Conférence
des DG de CHU

CHU Amiens-Picardie

Dans un contexte d'une prise de conscience des enjeux sociétaux liés au climat et d'une plus grande attention à la responsabilité de chacun, le CHU est particulièrement attentif à intégrer dans ses activités et dans sa stratégie les préoccupations en matière sociale et environnementale. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se décline en grands projets pragmatiques et pratiques, et ambitieux, pour préserver notre santé, lutter contre la pollution, protéger les ressources et favoriser le développement durable.

Le CHU Amiens-Picardie s'est engagé sur sept thématiques dont certaines font l'objet d'opérations de sensibilisation à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable 2021 portée par le ministère de la Transition écologique :

- maîtriser les consommations d'énergie,
- maîtriser et rationaliser les dépenses d'impression,
- optimiser le tri et la valorisation des déchets,
- mettre en place le plan de déplacement (déplacements durables - mobilité),
- déployer le télétravail,
- animer une démarche de qualité de vie au travail (QVT),
- favoriser une consommation responsable tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Les référents des filières Déplacements durables-Économies d'énergie (eau, gaz/ chauffage, électricité), Économies papiers et impressions, Tri et valorisation des déchets, sont particulièrement mobilisés cette année pour « mettre en action » des professionnels hospitaliers. La semaine Développement durable 2021, sur le thème « Découvrir et agir », propose des conseils pour agir au quotidien et des stands d'information aux professionnels de santé.

Les déplacements durables (mobilité)

Depuis 2018, l'établissement s'est engagé dans la réalisation de son plan de mobilité. L'objectif est d'améliorer et d'optimiser les trajets quotidiens domicile/travail et les

déplacements des salariés, étudiants, visiteurs. Le plan de mobilité, qui se décline en différentes actions liées au déplacement durable, propose une réflexion collective sur les déplacements des collaborateurs, une opportunité pour optimiser significativement leurs déplacements et conditions de travail, un véritable projet d'établissement qui s'inscrit pleinement dans la politique RSE et de développement durable. Les actions de sensibilisation aux différents moyens de déplacement, les conseils, les tests ou les prêts sont régulièrement organisés. Ce mois de septembre 2021 aura ainsi été celui d'une opération de prêts de vélos à assistance électrique pour 40 agents (projet GoodWatt).

La gestion des déchets

Un comité de pilotage dédié aux déchets réunit nombre d'acteurs du CHU Amiens-Picardie qui souhaitent s'investir dans la réduction des déchets et l'optimisation de leur traitement. Ce Copil impulse toutes les actions visant à réduire l'impact environnemental et financier des déchets. Il a ainsi récemment proposé de travailler sur la mise en place de nouvelles filières de valorisation des déchets : métaux, masques à usage unique, linge tissé, verre pharmaceutique, archives médicales... Parmi les secteurs dynamiques de l'établissement, les blocs opératoires ont pu partager les bénéfices de leur nouveau dispositif Neptune qui permet la gestion hermétique et robotisée des déchets liquides chirurgicaux. Ce dispositif a permis en une année une baisse de 28 tonnes des déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) des blocs opératoires. Un groupe de travail intégrant des représentants des services logistiques, de l'unité d'hygiène et du bloc opératoire finalisera cet automne des procédures de traitement des déchets et de désinfection des métaux (cuivre, aluminium et ferrailles du bloc). Autant d'actions qui illustrent l'implication forte des services logistiques du CHU Amiens-Picardie dans la mise en œuvre de développement durable.

CHU de Besançon

Combien d'agents seraient prêts à ne plus venir au CHU seuls à bord de leur véhicule si quelques mesures d'incitation pouvaient être concrétisées ? En avoir une estimation était l'objet d'une consultation menée auprès des personnels, de toutes catégories, du 25 juin au 10 août dernier (prolongation jusqu'au 17 août) :

- quatre thèmes liés aux modes doux de transports (train, tram/bus, vélo, covoiturage),
- une seule question par thème et possibilité de renseigner un seul thème en fonction de sa situation personnelle et géographique de résidence,
- une seule réponse par question pour dégager des tendances fortes.

Une consultation préparée par un groupe projet associant des membres du CHSCT, en ligne sur l'intranet du CHU et qui ne demandait pas plus d'une minute.

Résultats

Les résultats de cette consultation ont été présentés aux personnels lors de deux séances d'information et d'échanges à l'entrée du self les 14 et 16 septembre 2021, à l'occasion du premier challenge régional de la mobilité et de la Semaine européenne de développement durable :

- 956 agents ont participé à la consultation (14 % des personnels), pour un total de

1383 réponses d'adhésion aux propositions faites (certains agents pouvant alterner ou conjuguer plusieurs modes de transport alternatifs à l'« autosolisme »),

- le covoiturage est plébiscité, avec 516 agents intéressés (54 % des participants) par ce mode de transport s'il y avait une plateforme dédiée au CHU,
- le train intéresse plus de 300 agents en fonction de la desserte ferroviaire,
- près de 300 agents utiliseraient le vélo s'il y avait davantage d'accès sécurisés.

Les nombreux échanges lors de ces séances ont également permis de mesurer l'intérêt des personnels pour ces modes de transport, leur engagement, de mieux cerner les mesures à mettre en œuvre, sans nier les contraintes et rappeler celles existantes. Près de 1000 agents bénéficient déjà du remboursement partiel de leur abonnement aux transports en commun et 200 agents ont perçu le forfait « mobilités durables » (vélo et covoiturage) au titre de 2020.

Plan de mobilité 2022-2026

Toutes ces données serviront à bâtir un plan de mobilité 2022-2026, en concertation avec tous les acteurs concernés, internes et externes au CHU, collectivités territoriales notamment, afin de limiter l'impact environnemental du CHU et d'améliorer

les conditions d'accès au lieu de travail. Une enquête dans le territoire du Grand Besançon Métropole (GBM) avait montré que 55 % des gaz à effet de serre (GES) sont liés aux transports et que 55 % des trajets domicile/travail se font en solo dans un véhicule. Le CHU, plus gros employeur du territoire et en dépit des contraintes spécifiques aux activités hospitalières, amplifie ainsi son engagement en faveur de la protection de l'environnement.

Plan de mobilité des personnels du CHU

Consultation entre le 25 juin et le 10 août 2021

Trajets domicile - travail

4 thèmes / 1 question par thème

- Transports en commun / Tram-bus
- Transports en commun / Train / Halte ferroviaire
- Covoiturage
- Vélo

Pour participer à la consultation, rendez-vous sur le site Intranet de la Direction du Développement Durable

Combien d'agents du CHU seraient prêts à ne plus venir au CHU seuls à bord de leur véhicule si quelques mesures d'incitation pouvaient être concrétisées ? Les résultats de cette consultation serviront à bâtir un plan de mobilité, en concertation avec tous les acteurs concernés, internes et externes au CHU, collectivités territoriales notamment, afin de limiter l'impact environnemental du CHU et d'améliorer les conditions d'accès au lieu de travail. Une enquête dans le territoire du Grand Besançon Métropole (GBM) a montré que 55 % des gaz à effet de serre (GES) sont liés aux transports et que 55 % des trajets domicile-travail se font seul à bord en véhicule. La consultation a été préparée par un groupe projet associant des membres du CHSCT. L'accès au questionnaire permet aussi d'accéder à des informations sur les moyens existants pour développer les alternatives à la voiture individuelle.



Direction du développement durable – juin 2021

CHU de Brest



CHU de Dijon

Le projet Biodiversité, une nouvelle CHUette initiative !

Depuis plusieurs années, le CHU de Dijon est impliqué dans une démarche volontaire dans le domaine du développement durable. Dans la poursuite de son engagement, l'établissement dispose désormais de ruches et créera prochainement un potager ainsi qu'un verger de sauvegarde.

La politique institutionnelle de développement durable du CHU s'illustre dans de nombreuses actions : tri des déchets, économie d'énergie, achats écoresponsables... En 2020, à l'initiative de professionnels du CHU, un groupe Biodiversité a vu le jour dans un esprit collaboratif de préservation de la nature et impliquant directement les personnels volontaires. Les échanges entre les membres les ont conduits à proposer dans un premier temps la mise en place de ruches. Dans le prolongement de ce projet, ils en sont venus à évoquer la mise à disposition d'un jardin et d'un verger de sauvegarde pour les professionnels le souhaitant. Pour concrétiser cette idée, un appel à bénévoles

a été relayé sur les réseaux internes du CHU, permettant à une cinquantaine d'agents en activité ou retraités de prendre part à l'aventure. Chacun s'est engagé à apporter son aide, en fonction de ses compétences et disponibilités, dans la construction et/ou l'entretien du site.

Et, depuis le 7 mai dernier, le projet est devenu réalité ! Cinq ruches ont été implantées à proximité de la blanchisserie et un groupe de professionnels volontaires s'est d'ores et déjà constitué pour s'en occuper. Pouvant compter sur l'expérience d'un apiculteur professionnel du Rucher de Citeaux, une formation basée sur la théorie et la pratique leur sera proposée à raison de deux heures par semaine pendant deux ans. Les volontaires, après avoir participé à la production du miel, pourront en bénéficier et prévoir sa distribution au sein de l'établissement. En cette fin d'été 2020, 48 kilos de miel ont été récoltés, pour le plus grand plaisir des gourmands !

En complément d'un jardin collaboratif, 40 à 50 planches potagères seront construites à l'automne pour permettre aux bénéficiaires de débiter leurs semis et plantations au printemps 2022. Les récoltes collectives seront quant à elles données à l'établissement. Le verger de sauvegarde, constitué d'espèces locales, et les haies mellifères seront implantés eux aussi avant l'hiver.

Un projet qui a pu voir le jour grâce aux dons

Depuis le début de la crise sanitaire, le CHU de Dijon a bénéficié d'un élan de générosité inédit, avec plus de 900 000 € de dons. Particuliers, associations, entreprises, mairies..., chacun a souhaité apporter son aide et montrer sa solidarité envers le monde hospitalier.

Pour répondre à ces nombreux gestes et garantir leur suivi, le CHU a constitué un comité Mécénat, composé d'une équipe pluriprofessionnelle, garant de l'affectation des dons selon trois domaines d'affectation préidentifiés : amélioration des conditions de travail des professionnels, amélioration de la prise en charge et de l'accueil des patients, recherche.

Dans un premier temps, le comité Mécénat a positionné certaines actions ayant un besoin de financement urgent pour répondre au contexte sanitaire. Il a ensuite lancé un appel à projets interne auprès de l'ensemble des professionnels. Au total, près de 65 actions ont pu bénéficier de ces dons.

Dans ce cadre, le projet des ruches et jardins s'est vu allouer la somme de 36 088 €, affectée sur le généreux don de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

Pour découvrir la première récolte de miel, rendez-vous avec CHUaya l'abeille !

Elle vous explique tout ici.

« Le projet biodiversité, c'est avant tout un lieu de partage et d'échanges, et le groupe à l'initiative de ce projet en est la preuve puisque composé de cadres de santé, infirmiers, techniciens ou ingénieurs.

Ce lieu nous permettra non seulement de trouver le plaisir de jardiner, de nous détendre dans un vrai coin de nature en pleine ville mais aussi de découvrir le monde captivant des abeilles, encadrés par des personnes formées et passionnées. »

Christine Fourney

Conductrice de travaux TCE
Dessinatrice et investigatrice du projet



CHU de La Réunion

Des bibliothèques écoresponsables

Le maintien de l'accès à la culture et le développement d'initiatives durables sont des axes de travail importants pour le CHU de La Réunion. Pour répondre à ce double objectif, le CHU, accompagné d'acteurs locaux associatifs et privés, a mis en place des bibliothèques en carton recyclé dans certains services, à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

Dans le cadre de sa politique culturelle et dans sa volonté de valoriser les initiatives écoresponsables au sein de ses établissements, le CHU de La Réunion a entrepris la création et l'installation de quatre nouvelles bibliothèques en carton recyclé au sein des services d'addictologie et de chirurgie infantile du site Nord et du service de chirurgie infantile du site Sud.

Initié en mars 2021, ce projet est le fruit d'un travail collaboratif entre l'association

Joli Cœur, les services d'addictologie et de pédiatrie. Au-delà de son aspect durable et écoresponsable, cette initiative répond au besoin de maintenir un accès à la culture pour les patients hospitalisés par la mise à disposition permanente d'une offre littéraire large et variée. Financées par le Crédit Agricole de La Réunion, ces bibliothèques ont été réalisées par un artisan réunionnais, Carton d'O, spécialisé dans le travail du carton recyclé. Si cela peut paraître surprenant, le carton, une fois retravaillé, n'a pourtant rien à envier au bois en termes de solidité, de coût, d'esthétique, mais surtout de recyclage. Un appel à la générosité a été lancé, afin de pouvoir garnir les étagères de ces nouvelles bibliothèques, et plusieurs centaines d'ouvrages ont ainsi pu être collectés. L'inauguration officielle des bibliothèques aura lieu courant du mois d'octobre.

L'Upac bannit les barquettes en plastique

L'unité de production alimentaire commune (Upac) des hôpitaux de La Réunion a entamé une politique de développement durable, afin d'éliminer totalement l'achat de barquettes en plastique pour le conditionnement des repas livrés dans les établissements de santé.

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, prévoit que d'ici à 2040, les plastiques à usage unique soient interdits en France. Conscient des enjeux environnementaux et économiques majeurs, le groupement n'a pas attendu toutes ces années pour revoir son mode de production et ses protocoles. Avec plus de 6 000 repas produits et livrés par jour, pour les personnels et patients du CHU Nord, du CH Ouest Réunion (CHOR) et de l'établissement public de santé mentale de la Réunion (EPSMR), la consommation de plastique est très importante. Tous ces repas sont conditionnés dans des barquettes jetables et filmées.

La production annuelle s'élève à 560 000 barquettes en plastique qui, après chaque utilisation, finissaient dans le stock des déchets enfouis sur l'île. Depuis le 14 septembre, fini le plastique ! La transition n'a pas été simple, il a fallu informer et former le personnel, réorganiser les équipes, modifier les tâches de chacun pour intégrer le bac gastro, en bout et en début de chaîne. Mais après quelques travaux de réaménagement et d'agrandissement, un investissement dans un tunnel de lavage, des échelles de transport et l'achat de 2 700 bacs gastro, l'Upac produit et conditionne de façon durable. Pour les établissements de santé, et principalement le CHU, c'est aussi une économie financière qui est réalisée dans la gestion et le traitement des déchets.



CHU de Lille

“

Mes astuces dans le tri et la revalorisation des déchets m'ont permis d'évoluer en tant que **waste manager**. Aujourd'hui, je conseille même d'autres CHUs de France sur leur pratique de gestion des déchets

”

Fabrice Romelaere

ingénieur gestion des déchets
CHU de Lille

“

Cela fait plus de 15 ans que je vais au travail à vélo. J'ai constaté que nous étions de plus en plus nombreux à utiliser ce mode de déplacement. Il commence à y avoir une réelle dynamique au CHU !

”

Nathalie Samadi

Directrice - direction des opérations
et des parcours patient
CHU de Lille

“

Au bloc opératoire aussi, on peut faire des économies d'énergies. Nous sommes en train de penser à des achats plus durables, à réduire les déchets, à optimiser le tri et le recyclage, à réfléchir à des gaz anesthésiants moins polluants.

”

Florence

Médecin anesthésiste-réanimateur
pôle déchocage
CHU de Lille

Programme 2021

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 20.-26.SEPTEMBRE SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHU LILLE DEVELOPPEMENT DURABLE					
Vendredi 17 septembre	Lundi 20 septembre	Mardi 21 septembre	Mercredi 22 septembre	Jeudi 23 septembre	Vendredi 24 septembre
			Achat et distribution Paniers bio 11h - 14h30 Parvis ICP		Atelier DIY « peinture suédoise » 11h-12h Maison des Usagers
	Atelier « Adopter le Vélo » Association ADAV 11h - 15h Parvis ICP	Atelier « Mesurer son empreinte Ecologique » 11h30 - 13h30 Hall -1 Huriez	Repas « bio » 11h30 - 13h30 Patients et Self Bateliers		Atelier énergie 11h30 - 13h30 Self ICP
Visiter le patrimoine : l'hôpital au cœur de la cité » 14h00 - 16h30 Station de métro Oscar Lambret	Visiter le patrimoine : zoom sur Calmette 12h15 - 13h15 Hôpital Calmette	Atelier « ensemble marcher 10 000 pas par jour » 12h30 à 13h30 Parvis ICP	Clean up « déchets » et « numérique » 12h30 - 13h30 Parvis ICP	Atelier « Mesurer son empreinte Ecologique » 11h30 - 13h30 Hall pédiatrie JDF	Repas « bio » 11h30 - 13h30 Self ICP Self IGR Self Salengro
		Atelier « les enfants de Jeanne de Flandre jardinent ! » Maison des enfants 14h30 - 16h00 JDF	Visites des ruches 12h-14h et 14h-16h Maison d'hôtes	Atelier DIY « Tawashi et conception de produits ménagers écologiques » 12h-13h et 13h-14h Maison des Usagers	Atelier Couture « Et pourquoi pas moi ? » 12h - 16h Maison des Usagers
			Atelier « réduire les toxiques de l'environnement » 13 h à 16h JDF	Atelier jardin 14h30 - 16h00 Bateliers	Atelier découverte des couches lavables 13h - 16h Hall maternité JDF

CHU de Limoges

CHARTRE DES 12 ECO-ENGAGEMENTS

A la maternité du CHU de Limoges, nous nous engageons dans la prévention et la protection de la santé des générations actuelles et futures.



Rejoignez-nous et participez à quelques gestes simples !



5 Eco-gestes pour la santé :

- Je renouvelle l'air en aérant les pièces occupées au moins 2 fois 10 min par jour
- Je limite l'utilisation de produits cosmétiques en privilégiant les produits simples labellisés et ayant le moins d'ingrédients possible
- Je limite l'exposition des nouveau-nés et des femmes enceintes aux ondes électromagnétiques :
 - Quand je suis un visiteur, je pense à mettre mon téléphone portable en mode avion
 - Quand je suis un usager ou un professionnel de santé, je pense à éteindre mon téléphone portable des nouveau-nés et des femmes enceintes
- Je participe à promouvoir la santé des usagers et des professionnels
 - Ateliers de sensibilisation à la santé environnementale avec visite de la chambre pédiatrique
 - Echanges de conseils pratiques sur les bons gestes à adopter
- Je prends en compte le bien-être des usagers et des professionnels
 - En intégrant dans le fonctionnement du service l'éco-conception des soins
 - Efficacité et sécurité avec gestion optimale du matériel
 - En proposant des ateliers de Toucher bien-être, relaxation...
 - En proposant des actions d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail

Depuis 2018, le service de gynécologie-obstétrique du CHU de Limoges, plus particulièrement la maternité, s'est engagé dans une démarche éco-responsable dans l'objectif de réduire l'impact des facteurs environnementaux sur la santé des usagers et des professionnels de l'établissement mais également de participer au contrôle des impacts environnementaux liés aux activités de soins.



4 Eco-gestes pour l'environnement

- J'éteins la lumière et tout matériel électrique inutile quand je quitte une pièce ou mon poste (matériel informatique, télévision...)
- Je participe à la bonne gestion des ressources en veillant à bien fermer les robinets d'eau et à signaler tout dysfonctionnement (fuite d'eau...)
- J'utilise la juste quantité de matériel nécessaire (essuie-mains, impressions papier...)
- Je suis vigilant à la gestion des déchets
 - J'utilise des filières de recyclage (papiers, cartons, verre, biberons plastiques, métaux) et des DASRI
 - Je limite les emballages plastiques et privilégie les contenants réutilisables (sacré, bouse, gourde...)



3 Eco-gestes pour la santé et l'environnement :

- Je choisis des méthodes de nettoyage plus saines et respectueuses de l'environnement
 - Nettoyage à la vapeur
 - Nettoyage à l'eau et microfibre
 - En utilisant des produits labellisés si possible
- Je favorise les déplacements actifs au sein des établissements (marche et vélo) et les modes de transports plus écologiques pour les trajets plus long (véhicule électrique, transport en commun, covoiturage...)
- J'intègre dans le fonctionnement du service, la notion d'achats éco-responsables (labels, diminution des emballages et des déchets, origine des produits...)



2 Chacun peut s'engager...



1 Ensemble, agissons...

Ce document a été réalisé par le groupe de travail « Maternité éco-responsable ».



Transformation

Crèches collective et familiale Offrir un environnement de qualité aux enfants

Les crèches du CHU ont engagé un projet global autour de la petite enfance comprenant une démarche éco-responsable et un accompagnement à la parentalité.

Une démarche éco-responsable

Cette démarche vise à offrir un environnement sain et naturel aux enfants mais également aux professionnels de la crèche collective, en luttant notamment contre les perturbateurs endocriniens. Parmi les initiatives, l'eau et le savon sont les seuls produits utilisés sur la peau des enfants afin de limiter l'usage des cosmétiques. Les jouets en bois sont privilégiés. Les locaux sont aérés en amont de l'accueil des enfants, puis toutes les heures dans la journée.



Pour limiter l'usage du plastique, des contenants (verres et biberons) en verre sont utilisés pour boire. Les repas et les goûters sont quant à eux servis dans des plateaux en porcelaine. Ces plateaux seront prochainement déployés au domicile des assistantes maternelles. Les menus sont cuisinés sur place, en privilégiant les produits de saison, dans le respect de l'équilibre alimentaire. Pour les activités créatives, la crèche recycle du papier ou des chutes de cartons grâce à des partenariats avec des entreprises de papier et d'emballages. Les familles sont également mises à contribution pour la récupération de matériel. Depuis juin 2020, afin de limiter l'usage de produits chimiques, les sols sont lavés à l'eau et avec des lingettes en microfibre selon un protocole défini avec l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène.

Un accompagnement à la parentalité

Fabienne Plazer,
responsable des crèches collective et familiale



« L'accompagnement à la parentalité consiste à soutenir les responsables de l'enfant dans leurs fonctions parentales. Au quotidien, la communication avec les familles est au centre des valeurs et des pratiques des professionnels des crèches. Nous voulons en effet offrir des moments d'échange différents. C'est ainsi que nous avons mis en place les « cafés discussions », un temps de dialogue privilégié entre les parents, l'équipe de puériculture référente de l'enfant, l'éducateur, la puéricultrice ou la responsable de la crèche. Nous avons également été réactifs à l'appel à projet « La semaine des familles » de la CAF. Cela nous a permis de faire venir des intervenants extérieurs spécialisés dans le domaine de la petite enfance. Les parents ont été sollicités en amont, par un questionnaire, pour connaître les thèmes qu'ils souhaitent aborder. »



La semaine des familles s'est déroulée du 2 au 6 juin. 4 ateliers en groupe de 3 parents ont été organisés sur les thèmes : la communication parentale, la parentalité positive, les émotions et les besoins de l'enfant, la santé, l'alimentation et l'éducation pour la jeunesse.

Visionnez le film du CHU :
Une maternité écoresponsable



La démarche de développement durable du service des espaces verts

Le service des espaces verts du CHU de Limoges est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable. La Protection Biologique Intégrée (PBI) est une des actions mises en place depuis 2010. Avec le passage en "Zéro phyto", les équipes n'utilisent plus de produits chimiques pour combattre les ravageurs mais pratiquent le lâcher de larves d'insectes.

Lâcher de larves
de Chrysopa



CHU de Martinique

GéoCHUM, un projet ambitieux de décarbonation

Dynamiser en Martinique le développement des énergies renouvelables des filières de la géothermie, tel est le projet géothermal pour le CHU de Fort-de-France.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le programme territorial de maîtrise de l'énergie (PTME) sur la géothermie, a été retenu le 12 mai 2021 le groupement composé des entreprises TLS Geothermics, Storengy et Engie Energie Services pour le projet visant à répondre aux besoins en froid et en chaleur du CHU de Fort-de-France. Ce projet peut dès lors bénéficier de l'accompagnement technique et financier du PTME.

Le centre hospitalier La Meynard est constitué de l'hôpital Pierre Zobda-Quitman (PZQ1) qui date de 1984 (PZQ), de la maison de la femme, de la mère et de l'enfant créée au début des années 2000 et, plus récemment, en 2017, d'un bâtiment antisismique de haute qualité environnementale (PZQ2)

disposant d'une autonomie énergétique et renfermant le plateau technique et les activités critiques.

Le schéma directeur du CHU de Martinique prévoit fin 2022 la mise en service d'un nouveau bâtiment « cyclotron-médecine nucléaire-laboratoire d'anapath-pharmaco » puis, à l'horizon 2030, l'ouverture d'un nouvel hôpital, le H455 (455 lits et services), se substituant à PZQ1 et qui viendra compléter l'offre de soins et la capacité d'hébergement en Martinique.

À terme, le centre hospitalier pourrait être comparé au nouveau centre hospitalier de Pointe-à-Pitre dont la puissance froid appelée sera de l'ordre de 12,8 MW, celle de chaleur de 3 MW (eau sanitaire, blanchisserie, autres).

Le groupement industriel retenu a travaillé sur une solution de verdissement de l'énergie frigorifique et thermique consommée par le CHUM en recourant à la géothermie couplée à des machines à absorption, pour couvrir les besoins en base (talon

de fonctionnement) et en satisfaisant la demande en semi-base, et il pointe avec une centrale conventionnelle qui complètera la capacité existante du plateau technique du CHUM. Dans ce schéma ont été intégrés des stockages de froid et de chaleur de manière à lisser la charge électrique appelée et à optimiser la performance énergétique. Compte tenu des obligations de continuité de service du CHU, le dimensionnement des installations prévoit également les unités de secours.

Le projet est conçu en considérant une centrale géothermale affectée principalement aux besoins du CHU de Fort-de-France, située à proximité.

Parallèlement, est étudiée une deuxième centrale géothermale près de la raffinerie SARA (Société anonyme de raffinerie aux Antilles), avec un étage de surchauffe permettant de sécuriser la capacité attendue de la ressource géothermique et d'améliorer la performance énergétique du système. Cet étage serait alimenté en partie par de la chaleur fatale émanant de la raffinerie et une

L'ensemble PZQ2 et, en contre-bas, le projet du bâtiment en cours de construction du cyclotron-médecine nucléaire-laboratoire d'anapath-pharmaco.



chaufferie de biomasse agricole et algale prélevée en Martinique, l'ensemble pouvant être boosté au besoin par une chaudière à biomasse liquide.

Les deux centrales géothermales alimenteraient deux réseaux de distribution de froid et de chaleur qui pourraient desservir à la fois le CHU de Fort-de-France et d'autres sites tertiaires remarquables de la zone, tels l'aéroport Aimé-Césaire, le centre hospitalier Mangot-Vulcin, les nouveaux quartiers d'affaire, etc.

Pour la production de chaleur, le site de La Meynard du CHUM utilise actuellement les circuits de refroidissement des groupes froid et une chaufferie d'appoint fonctionnant au diesel, qui consomme en moyenne entre 1500 et 1800 litres par jour de cette énergie fossile.

Hormis l'intérêt d'une énergie primaire majoritairement de source locale, pour le seul CHU de Fort-de-France, le gain en impact carbone sera de 88 000 tonnes de CO₂ sur



vingt-cinq ans, soit l'équivalent de 900 véhicules essence par an. Ce calcul prend également en compte le verdissement progressif de l'électricité distribuée par EDF-SEI.

La mise en service des ouvrages pour le CHU de Fort-de-France devrait se faire en deux phases, entre 2027 et 2031, pour coller

au calendrier de croissance de la demande énergétique du centre hospitalier.

Le CHUM, avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et de la collectivité territoriale de Martinique (CTM) va poursuivre ces échanges avec le groupement industriel en recherchant la meilleure solution pour mener à bien ce projet de décarbonation. Engie, un des premiers énergéticiens mondiaux et leader du groupement industriel retenu, saura apporter toute son expertise pour accompagner le CHUM dans la lutte contre le réchauffement climatique et contribuer à une plus grande autonomie énergétique de la Martinique.

En 2019, le CHU de Martinique a émis 29 559 tonnes équivalent (Teq) CO₂, mais 90 % des gaz à effet de serre sont issus de la consommation électrique, soit 9,1 Teq CO₂/lit et 5,7 Teq CO₂/agent. À lui seul, le site de La Meynard (PZQ1/MFME/PZQ2) cumule 84 % du total des émissions de gaz à effet de serre. De plus, la consommation électrique du CHUM montre que 40 % de cette consommation vient du bâtiment PZQ2 (plateau technique).

La transition écologique qui s'impose aux acteurs du système de santé est donc un enjeu écologique qui prend une place de plus en plus importante dans les projets de développement du CHUM.



CHU de Montpellier

Du côté du CHU de Montpellier, on se concentre sur la thématique de la mobilité durable avec :

- une *newsletter* interne hebdomadaire dédiée cette semaine à la mobilité (les articles ne sont accessibles que depuis le CHU),
- des vidéos dédiées :
 - **Teaser Semaine mobilité**
 - **Semaine mobilité**, introduction du DG
 - **Reportage local à vélo**



CHU de Nice

Projet Testris

Diagnostic

Les points de collecte pour les différentes filières de tri des déchets recyclables du quotidien ou dits « polluants » (piles, bouchons, ampoules, cartouches d'encre) étaient jusqu'à présent éparpillés dans les services et difficilement identifiables pour le personnel du CHU.

Le projet Testris répond à une volonté de centraliser en un seul point de collecte ces différentes filières et d'élargir le périmètre de tri à d'autres filières : petits matériels

d'écriture et petits appareils électriques. Un seul point de collecte, facilement accessible pour le personnel : à proximité des selfs sur les trois sites principaux du CHU. C'est dans une forme ludique et attractive (clin d'œil à un célèbre jeu vidéo) que les meubles de tri ont été fabriqués, un travail sur mesure réalisé en interne par l'atelier menuiserie.

Objectifs

- Optimiser les flux de certaines filières de tri en centralisant les points de collecte.
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des filières de tri pour le personnel du CHU.

- Inciter le personnel à recycler ses déchets « polluants » du quotidien.
- Contribuer aux dons au profit d'associations.
- Élargissement du périmètre de tri avec la création de deux nouvelles filières : petits matériels d'écriture et petits appareils électriques.
- Évolution de l'utilisation des six filières proposées.

Enjeux

- Susciter des comportements responsables.
- Mettre en avant l'atelier menuiserie du CHU pour la fabrication des meubles de tri.

Le projet Roue libre-service

Diagnostic

Le caractère multisite du CHU justifie les nombreux déplacements des professionnels d'un site à l'autre.

Ces professionnels sont en outre amenés à se déplacer vers des lieux de formation ou à participer à des conférences et autres colloques en France Métropolitaine.

C'est pourquoi, depuis 2018, le service d'autopartage interne La Roue libre-service a été créé au CHU, mettant à disposition une flotte de véhicules pour les déplacements professionnels.

À ce jour, le service est en élargissement et en « verdissement » continu pour une mobilité « verte ».

Objectifs

- Favoriser la mobilité durable.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour les déplacements professionnels.
- Améliorer la satisfaction du personnel.

Enjeux

- Pour répondre au besoin grandissant de mobilité, ce service d'autopartage offre un moyen de se déplacer dans le cadre professionnel. Une solution de mobilité durable, venant substituer l'utilisation systématique des voitures personnelles et favorisant le partage d'un même véhicule par plusieurs collaborateurs. Dans la continuité des engagements pris pour faire évoluer les modes de transport, la flotte de ces véhicules s'élargit vers des véhicules décarbonés (vélos à assistance électrique, scooters/voitures électriques).



CHU de Nîmes

Challenge bouchons

Pour réussir ce challenge bouchons au profit d'une association, un concours interservices a été lancé afin de collecter un maximum de bouchons. Après la pesée des bouchons récoltés et la remise de lots aux services qui ont le plus contribué, les capsules en plastique sont remis à l'association « Les Bouchons gardois » qui a pour mission de les recycler et de financer des projets d'aide aux personnes handicapées.

<http://bouchons-gardois.fr/lassociation/>

Campagne antimégots

Pour lutter contre les mégots jetés à terre, les hospitaliers de la cellule Développement durable vont prochainement lancer des actions de prévention et de sensibilisation, en direct auprès des agents du CHU, aux coins fumeurs.



CHU de Reims

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, le CHU de Reims se mobilise en communiquant sur des initiatives ou sur la politique de l'établissement, et ce à destination des professionnels et du grand public

Une consultation sera lancée auprès de l'ensemble des professionnels pour connaître leurs aspirations en termes d'inclusion du développement durable dans leur environnement professionnel.

Objectifs

- Sensibiliser les professionnels du CHU et le grand public au développement durable.
- Communiquer sur les actions en place et les projets.
- Impliquer les professionnels du CHU dans une démarche de développement durable

CHU de Rennes

Sous l'impulsion de professionnels engagés et avec le soutien de la commission médicale d'établissement, le CHU de Rennes décide en 2008 d'écrire ses intentions en matière de développement durable et crée une commission dédiée à ces enjeux. Après l'inscription du développement durable au projet de l'établissement, un bilan carbone plus tard et à l'aune de la naissance du #NouveauCHURennes, zoom sur quelques initiatives environnementales, sociales et économiques qui ont ou vont modifier le quotidien du CHU.

Bilan carbone : plus qu'un diagnostic, une feuille de route

En 2020, le CHU se lance dans la réalisation de son bilan carbone. Résultat : 81 000 tonnes CO₂ eq (tonnes d'équivalent CO₂) émises en 2019, soit 8 900 fois le tour de la Terre en voiture. Mais qu'y a-t-il concrètement derrière ce chiffre ? Grâce à la participation d'une quarantaine de collaborateurs et avec l'appui d'un cabinet spécialisé, plusieurs centaines de données ont été collectées afin de dégager les principales sources d'émission de gaz à effet de serre (GES) du CHU. L'établissement a ainsi pu mettre en évidence ses principaux postes d'émission de GES, avec en tête les achats (44%), les déplacements (37%) et les énergies (11%). En résulte un plan d'action en quatre axes auxquels sont attachées des actions nouvelles ou à renforcer :

- engager une démarche d'achats durables : formation des acheteurs, approvisionnement local en matière d'alimentation...;
- développer les mobilités alternatives à la voiture : forfait mobilité, encouragement de

la pratique du vélo, promotion du covoiturage, développement des synergies avec Rennes Métropole et les établissements voisins...;

- optimiser les consommations d'énergie : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des process, promotion des écogestes...;
- réduire la production de déchets : renforcement du tri, réduction de la consommation de l'eau en bouteille, développement de nouvelles filières de recyclage.

Les initiatives qui font bouger l'hôpital

Mobilité : le CHU l'aime verte et durable

Dès 2011, le CHU a initié un plan de déplacement entreprise (PDE) pour faciliter les trajets domicile/travail de ses salariés. Labellisé Déplacements durables en 2017 par Rennes Métropole, l'établissement œuvre en faveur d'une mobilité plus vertueuse des professionnels comme des usagers afin d'épargner les ressources naturelles, diminuer la pollution de l'air et améliorer l'accueil de chacun :

- connecté au réseau de transport public de l'agglomération (vélos, bus, métro), ainsi qu'au réseau ferré, l'établissement promeut l'usage des transports en commun et participe à la prise en charge des abonnements (réseau Star, Illeño, SNCF) ;
- le CHU a noué un partenariat avec l'association éhop dans l'objectif d'encourager son personnel à recourir au covoiturage pour les trajets domicile/travail grâce à la plateforme régionale Ouest-Go ;
- à Rennes, le vélo a la cote et le CHU n'échappe pas à la règle : il encourage la pratique du vélo en proposant jusqu'à 850 places de stationnement (arceaux, abris couverts et sécurisés, bornes de recharge pour vélos électriques...) sur ses quatre sites. À terme, un atelier de réparation de vélo et un accès facilité aux vélos électriques pourraient bien s'ajouter à la liste des services déjà disponibles ;
- depuis 2015, la Navette Plus est au service des usagers de l'hôpital Pontchaillou et du centre Eugène-Marquis. Deux véhicules électriques de cinq places chacun transportent ainsi les personnes qui le souhaitent des parkings du site ou du

métro jusqu'à leur lieu de convocation ou de visite ;

- tout au long de l'année, l'établissement sensibilise et propose des animations visant à promouvoir la mobilité active : semaine et village de la mobilité, participation au défi Mobil'Acteurs...

Des achats à la valorisation des déchets : un cycle vertueux à conforter

Le bilan carbone a mis en évidence l'impact écologique et économique majeur des achats puisqu'ils représentent à eux seuls 44 % des émissions de GES du CHU. Il peut s'agir de médicaments, de dispositifs médicaux, d'équipements, de denrées alimentaires... L'établissement a donc décidé de s'engager dans une politique d'achat écoresponsable soucieuse de l'origine des produits, attentive aux principes d'économie circulaire et impliquant l'ensemble des professionnels concernés (demandeurs, acheteurs, utilisateurs). Ces efforts dès l'achat viennent par ailleurs renforcer les initiatives déjà entreprises en matière de tri et de valorisation des déchets.

En 2020, des soignants, médecins, hygiénistes et logisticiens ont fait aboutir un projet collectif initié quatre ans plus tôt : les guides imagiers du tri et la fiche de tri. Ces documents ont pour objectif de rationaliser le tri et de diminuer la production de déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) et de déchets assimilés aux ordures ménagères (Daom) en musclant les 35 autres filières de tri existantes. Pour parvenir à ce résultat, ils se sont appuyés sur les autopsies et les pesées de poubelles présentes dans les unités de soins, les salles interventionnelles et les blocs opératoires. Deux ans après la valorisation de cette fiche, le CHU a vu diminuer de 30 % les Dasri.

L'établissement s'efforce aussi d'être responsable jusque dans l'assiette ! Depuis plusieurs années, les adeptes du self ont leur refrain « Je range, je jette, je valorise » au moment de déposer leur plateau. Cette action simple permet ensuite à une entreprise locale de valoriser l'ensemble des biodéchets ainsi collectés tout en évitant de trop longs transports. Cela représente

« Les actions proposées vont de la structuration d'une politique d'achats durables à la notion de juste soin. Il s'agit également de conforter les projets vertueux existants au sein des services et d'en initier de nouveaux, dont certains innovants, basés sur l'économie circulaire. »

Guylaine Joliff
Ingénieure référente
Développement durable

une alternative durable à l'incinération ou à l'enfouissement et permet de remplacer les engrais chimiques par un fertilisant naturel. Le CHU a par ailleurs à cœur de faire évoluer son offre alimentaire tout en faisant la part belle aux produits frais, locaux, de saison, mais aussi au « fait maison ». Une manière de satisfaire les patients et professionnels de santé tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Le juste soin sera vert

Les infirmières et médecins anesthésistes et pédiatriques réunis au sein de l'association Les P'tits Doudous de l'hôpital Sud ont construit un modèle de prise en charge vertueux à destination des enfants : moins de pleurs, d'inquiétude et de médicaments grâce aux doudous. Le CHU de Rennes et l'association ont reçu le trophée Santé durable et le prix Coup de cœur du jury lors du salon Santé Autonomie 2015.

L'hypnose médicale et la communication thérapeutique sont des techniques enseignées et pratiquées par les équipes médicales et soignantes comme alternative à certaines anesthésies générales ou au traitement de certaines douleurs chroniques.

Particulièrement efficaces chez les enfants, ces pratiques permettent la réduction des doses de médicaments et donc de substances métabolisées et rejetées dans les effluents.

Shaun, Cracotte, Pesquet et consorts : des moutons à la double vocation

En mars 2021, de drôles de pensionnaires ont fait leur entrée à l'unité de soins de longue durée (USLD) de la Tauvrais : une quinzaine de moutons d'Ouessant occupent désormais les espaces verts du site, pour le plus grand bonheur des résidents, des professionnels et des visiteurs. Leur mission : entretenir 8 220 m² de pelouse. Une dizaine d'agneaux y ont vu le jour au cours du printemps.

#NouveauCHURennes : l'opportunité de se réinventer, durablement

L'hôpital de demain sera écoresponsable. En ce sens, la démarche environnementale inspire le projet du #NouveauCHURennes et prévoit un hôpital sobre, lisible, accessible à tous, agrémenté d'espaces verts et qui

laisse la part belle aux piétons et aux transports peu polluants (métro, vélo, navette électrique...).

À l'image du futur centre chirurgical et interventionnel dont l'ouverture est prévue en 2025, les bâtiments construits ou réhabilités dans le cadre du #NouveauCHURennes sont pensés pour être énergétiquement performants, en accord avec les activités qu'ils hébergent. À titre d'exemple, un bâtiment n'accueillant que des activités ambulatoires pourra de manière opportune être rendu « inactif » la nuit pour éviter les consommations d'énergie inutiles et privilégier la lumière naturelle au sein des locaux.

Un hôpital durable, c'est aussi un hôpital en capacité d'évoluer et de s'adapter aux nouveaux besoins. La préservation de réserves foncières, positionnées de manière stratégique pour permettre un développement maîtrisé des activités dans le respect du schéma d'organisation général, doit ainsi garantir l'évolutivité sur le long terme du CHU. De même, la conception des bâtiments est pensée de manière à permettre une évolution à long terme, par la transformation aisée des plateaux et locaux ou la création d'extensions aux bâtiments existants.



CHU de Rouen

Anesthésie et bloc verts

Des infirmiers/ères anesthésistes et des anesthésistes du pôle Blocs opératoires et anesthésie se sont associés pour créer le projet « Anesthésie et blocs verts ».

Une lettre d'information va permettre de diffuser et d'expliquer les actions mises en œuvre sur les deux pôles pour promouvoir le développement durable et les pratiques écoresponsables dans les blocs opératoires.

Y seront présentées les deux premières actions: le retrait progressif du desflurane (gaz anesthésique à impact carbone élevé) et la reprise du tri du métal.

Plan vélos

Objectifs

- En cohérence avec le pilier n° 2 du projet stratégique « Ensemble, pour et avec les équipes »:
- apaiser le site Charles-Nicolle,
 - diminuer la pression automobile,
 - une faible empreinte au sol des parkings vélos (1 voiture = 8 vélos),
 - faciliter le stationnement des voitures pour ceux qui ne peuvent objectivement pas venir en vélo ou en transports (éloignement, contraintes familiales...),
 - enjeux écologiques: réduction de l'empreinte carbone, engagements du PDE (Métropole),
 - enjeux de bien-être physique et psychique: « hôpital promoteur de santé »,
 - enjeux financiers: réduction considérable des coûts pour les usagers,
 - répondre aux attentes des nouvelles générations de professionnels.

Cibles

Personnels du CHU et étudiants en santé.

Une action à intégrer dans les priorités du Campus Santé Rouen-Normandie.

Sensibiliser les personnels

Dépasser les craintes

- *Il pleut souvent en Normandie*
- *Les rues de Rouen et de son agglomération sont pentues*
- *Je vais me faire voler mon vélo*
- *À vélo, je mettrai plus de temps pour aller au CHU/rentrer chez moi*
- *Le vélo, c'est dangereux, je peux me faire renverser*
- *La voiture, c'est pratique et confortable*

Des actions d'information et de sensibilisation à renforcer

- Campagnes et outils de communication (flyers, intranet...)
- Journée annuelle de la mobilité
- Prêt gratuit de vélo à assistance électrique: *essayer c'est l'adopter*
- Partenariats avec Métropole, vendeurs spécialisés, associations de cyclistes
- Un référent dédié mobilité depuis mai 2020 (direction de la sécurité et SSE)



Trois axes principaux

- Renforcer l'information et la sensibilisation des personnels
- Développer l'offre de stationnement sécurisé.
- Étudier et déployer d'éventuels incitatifs financiers.



CHU de Saint-Etienne

Vers une restauration plus responsable

L'évolution des pratiques de la restauration constitue un enjeu écoresponsable pour les années à venir. Elle répond à la volonté de l'équipe du service de restauration, qui compte sur le soutien des professionnels du CHU. Une démarche écoresponsable ne peut se faire sans l'engagement de tous.

Petits rappels

- 120 personnes œuvrent à la confection de 1,6 million de repas par an.
- 1700 professionnels se restaurent quotidiennement dans les quatre selfs du CHU.
- 1400 tonnes de produits alimentaires sont réceptionnées chaque année, permettant la confection de 200 000 repas qui alimentent aussi... les poubelles!

Fort de ce constat, le service de restauration a souhaité s'engager dans une démarche écoresponsable et d'amélioration continue de la qualité avec le réseau Mon Restau Responsable, qui comprend déjà plus de 1300 restaurants collectifs.

La démarche Mon Restau Responsable a été créée par la fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme ainsi que le réseau Restau'Co. Il s'agit d'un outil destiné à

accompagner les restaurants collectifs qui souhaitent proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement. Les critères d'autoévaluation prennent en compte les dernières obligations législatives et réglementaires, y compris la loi Agriculture et alimentation de novembre 2018.

La démarche repose sur quatre piliers :

- le bien-être des convives (accueil, confort et qualité nutritionnelle des menus);
- une assiette responsable (produits bio, durables ou de proximité);
- des écogestes (lutte contre le gaspillage, réduction des déchets, économie d'eau et d'énergie, usage de produits d'entretien respectueux de l'environnement);
- un engagement social et territorial des restaurants collectifs.

Vers la garantie Mon Restau Responsable

Afin d'obtenir la garantie Mon Restau Responsable fin 2020, l'équipe du service de restauration s'est engagée pour les deux ans à venir à :

- réduire la dépendance au CO₂ liquide lors du changement des chariots de remise en température;

- réduire l'utilisation des contenants à usage unique en supprimant les barquettes entre la cuisine centrale et les selfs;
- lutter contre le gaspillage;
- créer une animation zéro déchets dans les selfs;
- introduire l'achat de produits bio, labellisés ou à haute valeur environnementale;
- acheter et valoriser les achats locaux en proposant une animation annuelle dans les selfs avec des produits locaux;
- valoriser les achats de qualité et responsables en les identifiant aux selfs;
- mettre en place un logo « Cuisiné sur place » pour l'ensemble des plats cuisinés au CHU afin d'offrir des repères de qualité aux convives;
- intégrer des plats végétariens aux menus des selfs;
- former le personnel au logiciel de commandes des repas afin d'améliorer la prise en charge nutritionnelle des patients.

Ces actions seront menées progressivement et présentées sur le site Mon Restau Responsable: monrestauresponsable.org.

L'attribution de cette garantie sera réexaminée tous les deux ans.



CHU de Toulouse

Partant du constat que 20 à 30 % de la production de déchets d'un établissement de santé sont générés par les blocs opératoires, une équipe de l'hôpital Pierre Paul-Riquet, pilotée par le Dr Charlotte Martin, médecin anesthésiste réanimateur en neurochirurgie et responsable de l'unité des blocs des urgences, s'est lancée dans un projet de tri et de valorisation appelé « Green Bloc ».

Une initiative écologique née d'une prise de conscience et d'une volonté partagées

L'impulsion initiale vient de la Société française d'anesthésie et de réanimation (Sfar) qui a lancé un comité Green pour sensibiliser à la question du développement durable au sein des services d'anesthésie et des blocs opératoires. À Toulouse, en 2018, une équipe de 15 professionnels des blocs (tous métiers confondus) de l'hôpital Pierre-Paul-Riquet (site Purpan) a entamé une réflexion sur l'amélioration du tri des déchets et la valorisation de certains d'entre eux. Car qui mieux que celles et ceux qui œuvrent chaque jour dans un bloc, dans des conditions d'hygiène drastiques, pour imaginer la meilleure organisation possible ?

Nouvelles recommandations et extension du projet

Cette volonté de changer les pratiques s'est concrétisée en une série de tests d'abord dans deux blocs puis dans tous les blocs opératoires de l'hôpital Pierre-Paul-Riquet, avec l'accompagnement de l'unité de prévention du risque infectieux associé aux soins (Uprias), des services Équipements, hôtellerie, logistique (EHL) et de la cellule Développement durable du CHU de Toulouse.

Les résultats ont amené à une évolution des recommandations dans le classement des déchets au sein des blocs. Le comité de lutte contre les infections nosocomiales (Clin), très impliqué dans la démarche depuis le début du projet, a publié en juin 2020 de nouvelles recommandations sur la répartition des déchets qui a permis le passage

de 55 % à 80 % de déchets assimilés aux ordures ménagères (Daom) et de 45 % à 20 % de déchets d'activités de soins à risque infectieux (Dasri). De nouvelles filières de revalorisation (plastiques souples, flacons, métaux précieux – lames de laryngoscopes –, emballages alu, câbles en cuivre...) se sont mises en place pour les Daom, soit deux tonnes de plus par mois de déchets recyclés. Depuis l'été 2020, tel un cercle vertueux, le modèle de l'hôpital Pierre-Paul-Riquet s'est étendu dans les blocs des autres activités médicales de l'hôpital Purpan (en cours au sein de l'hôpital des enfants et de la maternité) et dans ceux des hôpitaux de Rangueil et Larrey.

La Green Team s'étend et se lance de nouveaux objectifs

Les équipes du CHU de Toulouse veulent s'inscrire dans la durée et s'inspirer du projet Green Bloc pour décliner de nouvelles pistes d'amélioration en matière de développement durable. C'est ainsi que la réanimation, autre service gros pourvoyeur de déchets, rejoint la Green Team, avec comme objectif de démarrage fin 2021/début 2022 selon des protocoles et circuits différents. Au mois de mai 2021, les équipes d'anesthésie réanimation ont été sollicitées pour répondre à un questionnaire sur l'utilisation des gaz anesthésiants dits « halogénés ». Une formation est en cours d'élaboration pour réduire le débit de ce type de gaz (à effet de serre) polluant dans les blocs du CHU de Toulouse. Une étude est également en cours sur l'*overage* (« excédent » en français) et qui représente près de deux tonnes de déchets par an. Autant de défis que la Green Team a décidé de relever dans un esprit d'écocitoyen commun avec celui du CHU de Toulouse au travers de son projet d'établissement.

Encouragée par la motivation et l'enthousiasme des équipes des blocs et des services supports, le Dr Charlotte Martin a par ailleurs créé des documents d'information pour garder le lien et continuer de fédérer autour du projet Green Bloc.



« Si le projet est parti de l'hôpital Pierre-Paul-Riquet, il est devenu institutionnel et a pu bénéficier de la mobilisation de nombreux services du CHU de Toulouse. C'est une vraie démarche collaborative et fédérative, où la force motrice a été le facteur humain.

Au-delà de me faire plaisir, voir la fierté et la motivation de toutes les équipes des blocs opératoires du CHU dans ce projet m'encourage à aller plus loin, d'où les nouvelles idées en cours de développement. D'une petite graine peut naître un super projet ! »

Dr Charlotte Martin
Investigatrice et coordinatrice
du projet Green Bloc

Une initiative API

Le CHU de Toulouse, riche de son collectif de 15800 hospitaliers, a mis en place l'appel à projets innovants en 2020. Ce dispositif permet à toutes les équipes qui le souhaitent de proposer des projets s'inscrivant dans la continuité du projet d'établissement, favorisant la cohésion interprofessionnelle, renforçant la qualité du service rendu et la pertinence des activités et constituant une innovation.

Retenu en juin 2021, aux côtés de onze autres projets, le projet Green Blocs bénéficie d'un accompagnement institutionnel ; ses acteurs vont ainsi bénéficier d'une prime de 300 euros par an durant toute la durée de l'aventure et 1500 euros ont été alloués pour effectuer les achats d'équipements nécessaires. Ce projet a été sélectionné par un jury tiré au sort, composé de 20 personnels hospitaliers représentatifs de tous les métiers, qui se réunit désormais deux fois par an. L'occasion, semestriellement, de permettre à toutes les équipes motivées de faire émerger leurs idées en faveur de tous, soignants et soignés !

CHRU de Tours

En novembre 2021, le CHRU de Tours organise une séance de garantie de la démarche « Mon restau responsable » initiée en 2019. À l'époque, le CHRU, conscient du levier fort que représente l'alimentation pour conduire des axes de changement en matière de développement durable, a souhaité s'engager dans ce processus. Les équipes de la restauration, les acheteurs, les professionnels de santé réunis au sein du comité de liaison alimentation nutrition (Clan) ont tous pris part à ce projet d'envergure.

Un état des lieux a été posé, des axes d'amélioration ont été définis. Deux ans plus tard, arrive l'heure des bilans et des nouveaux projets à mener.

Rappelons que, chaque jour, le CHRU sert en moyenne 4 500 repas aux patients et aux convives des restaurants des personnels et internats.

Deux ans de travail

Le bilan de ces deux années d'engagement est positif. Concernant l'axe Bien-être, les indicateurs montrent que les convives des selfs ont vu leur satisfaction progresser, notamment sur la qualité nutritionnelle et sur celle des locaux.

En deux ans, la part de l'agriculture responsable dans les approvisionnements des denrées alimentaires a progressé : en 2019 6,6 % des produits achetés par le CHU étaient des produits sous signe de qualité (incluant des produits issus de l'agriculture biologique). En 2020, ce chiffre est passé à 9 %, à 15 % en 2021.

Le CHRU de Tours est responsable du marché Épicerie pour les années 2021-2025 UniHA et son attention a porté particulièrement sur la limitation des perturbateurs endocriniens au sein des produits retenus. Ainsi, plus de 63 références sont désormais issues de l'agriculture biologique ou sous signe de qualité selon le cadre de la loi Egalim.

De la même manière, une diversification des sources de protéines a été engagée pour les patients et les convives des selfs.

Concernant les écogestes, en deux ans, on note une meilleure gestion des déchets et une diminution du gaspillage. Des économies d'eau et d'énergie ont été engagées

ainsi qu'une réflexion sur la composition des produits d'entretien.

Pour sensibiliser les convives au self, des actions comme un repas zéro déchet et le maintien de certains éléments mis en place lors de cet événement (sucre et yaourts en vrac...) ont été mises en place.

Plus largement, diverses actions menées auprès des patients et des professionnels permettent de médiatiser les engagements du CHRU (communication plus systématique de la provenance des denrées cuisinées et servies, travail autour du grammage des plats servis aux patients, en lien avec les diététiciennes du service de restauration).

Par ailleurs, les barquettes en surplus sont désormais confiées, en plus de la Banque alimentaire, à une association venant en aide aux étudiants précaires.

En matière de responsabilité sociale, un partenariat avec un établissement d'aide par le travail (Esat) permet d'accueillir des stagiaires issus de cet établissement au sein de l'unité centrale de préparation alimentaire (UCPA).

Les objectifs

Concernant l'axe Bien-être, le déploiement progressif de nouveaux chariots pour les petits déjeuners au sein de l'ensemble des services de soins du CHRU (dont neuf en 2021) garantira une meilleure ergonomie pour l'aide hôtelière en charge de la distribution du petit déjeuner ainsi qu'une meilleure qualité de service permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Dans ce cadre, des cafés issus de l'agriculture biologique seront proposés aux patients. Dans le même temps et conformément aux recommandations nationales récentes, la quantité de sel présente dans les plats servis sera réduite, pour les patients comme pour les convives des selfs.

La proportion de produits sous signe de qualité (selon plusieurs labels reconnus) augmentera : de 15 % en 2021 elle atteindra 18 % en 2022. C'est dans ce cadre qu'un partenariat avec un verger écoresponsable sera mis en place. Le CHRU s'engagera par ailleurs sur une diversification du pain servi aux patients et aux convives des selfs et internats, en intégrant une fois par semaine une variante de pain issu de l'agriculture

biologique. Cette démarche volontaire induit un surcoût de près de 15 000 euros par an pour l'établissement.

Une attention particulière sera portée aux cuissons, les cuissons basse température seront privilégiées et mises en œuvre la nuit. Elles permettront de faire des économies d'énergie et d'éviter la perte de matière des aliments.

Des plats complets seront développés, ils permettront une réduction du gaspillage alimentaire ainsi qu'une réduction du volume d'emballage utilisé au quotidien.

L'action de communication Journée Zéro déchets sera reconduite tous les trimestres dans les restaurants des personnels.

Une armoire à dons sera mise en place sur le site de l'institut de formation des professions de santé, permettant aux étudiants de se servir de repas du jour en barquettes produits par le service de restauration et non consommés.

D'un point de vue social, une attention particulière sera portée à l'emploi des personnes en situation de handicap et/ou suivies dans un parcours d'intégration du fait d'une situation sociale difficile, notamment grâce à la poursuite du partenariat avec l'Esat situé à proximité du site de l'hôpital Trousseau et au développement du partenariat avec l'école de la deuxième chance (E2C).

Une démarche en quatre axes

La démarche « Mon restau responsable » se décline en quatre axes :

- **bien-être** : évaluer les aménagements dédiés à l'accueil des convives et au confort des salles de restauration tout en garantissant la qualité nutritionnelle des menus servis ;
- **assiette responsable** : par le biais d'indicateurs, évaluer l'atteinte des objectifs en termes d'approvisionnement en produits bio, durables ou de proximité ;
- **écogestes** : lutter contre le gaspillage, réduire les déchets, faire des économies d'eau et d'énergie, utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement ;
- **engagement social et territorial** : travailler avec les acteurs du territoire, améliorer les conditions sociales des équipes.